

Image not found or type unknown



Facture abusive d'un plombier

Par **jdelasme**, le **20/10/2010** à **13:54**

Bonjour,

Nous louons un appartement dans Paris, le locataire a constaté une fuite d'eau et comme il était tard (20h30 ou 21h) il a téléphoné à un plombier MJJ services 7/7 24/24.

Ce plombier a changé 2 joints sa prestation a duré de 21h49 à 22h29.

Il a facturé 274,41€ HT de frais de déplacement et 390€ HT de stoppage de fuite .

Au total 690,40€ TTC

Nous trouvons la facture anormalement élevée pour une intervention qui a durée 40 mn . Y a t'il un recours possible pour facture abusive ?

Merci